



COMMUNE DE PLOUGUERNEAU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC A KERVENNI

**Enquête publique du mercredi 31 juillet 2019 au lundi
19 août 2019 inclus**

Par arrêté municipal du 10 juillet 2019, Monsieur le Maire de Plouguerneau ouvre une enquête publique, du mercredi 31 juillet 2019 à 9h00 au lundi 19 août 2019 à 17h00, en vue de déclasser une partie du domaine public à Kervenni, afin de l'incorporer dans le domaine privé communal.

Monsieur Marc GALLIOU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, déposé à la mairie de Plouguerneau, sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et y consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermé le vendredi 15 août),
- mardi et samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la mairie : www.plouguerneau.bzh

Afin d'informer et de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur assurera les permanences à la mairie de Plouguerneau les :

- mercredi 31 juillet 2019 de 9h00 à 12h00,
- lundi 19 août 2019 de 14h00 à 17h00.

Les observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur par écrit pendant toute la durée de l'enquête :

- par courrier à la mairie de Plouguerneau, 12 rue du Verger, BP 1, 29880 PLOUGUERNEAU
- par courriel à mairie@plouguerneau.bzh

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmettra le dossier et le registre d'enquête accompagné de ses conclusions à Monsieur le Maire de Plouguerneau.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Plouguerneau ainsi que sur le site internet de la commune : www.plouguerneau.bzh.